Que reste-t-il de l'interculturalisme dans la *Loi sur l'intégration à la nation québécoise* ?

François Rocher

École d'études politiques, UdO

Colloque IRIPII

1er octobre 2026



Plan de la présentation

- Introduction
  1. L'interculturalisme québécois : principes constitutifs, consensus et débats
  2. Le projet de loi no 84 et la *Loi sur l'intégration à la nation québécoise*
  3. Les interprétations partisanes de l'intégration nationale
  4. Les mémoires soumis lors des consultations particulières et les conceptions de l'intégration
- Conclusion : La place de l'interculturalisme dans le nouveau modèle d'intégration

Introduction

- Le point de départ : l’interculturalisme comme « modèle québécois »
- Le problème de la recherche : Que devient l’interculturalisme dans le « modèle québécois d’intégration »?
- L’objet de la présentation
- La thèse centrale

1. Les principes structurants de l’interculturalisme

- Plusieurs principes constitutifs :
  - l’intégration concerne la participation à la société québécoise ;
  - le pluralisme renvoie à la reconnaissance de la diversité ;
  - les interactions interculturelles concernent les relations entre les différentes composantes de la société ;
  - la réciprocité implique une responsabilité qui ne repose pas uniquement sur les personnes immigrantes ;
- la cohésion renvoie au maintien d’un espace collectif partagé. Un modèle inscrit dans un cadre national
- Des conceptions différentes du cadre commun
- La grille pour la suite de l’analyse

Niveau de consensus des principaux principes associés à l'interculturalisme québécois

Thème	Niveau de consensus	Commentaire
Intégration	Très fort	Principe le plus consensuel
Langue française	Très fort	Consensus particulièrement robuste
Pluralisme	Fort	Rarement contesté, mais interprétations variables
Dialogue interculturel	Fort	Largement partagé
Interactions interculturelles	Fort	Principe caractéristique du modèle
Réciprocité	Fort	Présente, mais moins développée que l'intégration ou le pluralisme
Cohésion sociale	Fort	Souvent conçue comme finalité générale
Reconnaissance	Moyen	Souvent évoquée, mais rarement théorisée de manière autonome
Culture commune	Moyen	Importante, mais signification disputée
Majorité historique francophone	Moyen	Importante, mais signification disputée
Continuité nationale	Moyen	Présence consensuelle, signification contestée
Nation québécoise	Moyen	Importante, mais généralement non hiérarchisée au sommet du modèle

2. Le PL84 et la *Loi sur l'intégration à la nation québécoise*

- Le PL84 : inscrire l'intégration dans une architecture nationale
- Le déplacement opéré par le PL84
- La nation, la culture commune et le français : trois fonctions distinctes
- Ce que le PL84 conserve de l'interculturalisme
- Du PL84 à la *Loi* : une architecture précisée

3. Les interprétations partisanes de l’intégration nationale

- Une même architecture, des principes hiérarchisés différemment
  - La CAQ : la nation comme finalité explicite
  - Le PQ : la continuité nationale par la langue et les institutions
  - Le PLQ : réintroduire la réciprocité au centre du modèle
  - QS : les droits et le pluralisme comme point de référence
- Ce que révèle la comparaison

Principes organisateurs privilégiés par les formations politiques

Dimension	CAQ	PQ	PLQ	QS
Point d'ancrage	Nation	Langue et institutions	Vivre-ensemble	Droits et pluralisme
Intégration	Adhésion à la nation	Francisation	Réciprocité	Participation
Interculturalisme	Va au-delà	Continuités partielles	Référence explicite	Risque d'affaiblissement
Réserve	Multicultu-ralisme	Moyens insuffisants	Sens unique	Droits et pluralisme
Incertitudes	Portée du modèle	Interventions limitées	Culture commune	Hiérarchie des principes

4. Les mémoires : les conceptions de l'intégration et de l'interculturalisme

- Du débat partisan aux mémoires : cinq regroupements
    1. Prolonger la conception de la continuité nationale
        - l'Institut de recherche sur le Québec, Droits collectifs Québec, Commissaire à la langue française, l'Union des artistes et de Culture pour tous
    2. Reformuler l'interculturalisme autour de la coconstruction
        - Gérard Bouchard, LABRRI, Vision Diversité et La Maisonnée. Certaines municipalités, notamment Montréal, Québec et Sherbrooke
    3. Déplacer le centre de gravité vers les droits et le pluralisme
        - Ligue des droits et libertés, TCRI, CACI, CSQ, Quebec Community Groups Network et Quebec English-Speaking Communities Research Network
    4. Les conditions institutionnelles de l'intégration
        - Protecteur du citoyen, SFPPQ, CSN et Association des commissions scolaires anglophones du Québec
    5. Les peuples autochtones et l'intégration à la « nation québécoise »
        - Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec

Diagnostics, principes organisateurs et orientations privilégiées des principales familles discursives

Famille discursive	Diagnostic structurant	Principe organisateur	Orientation privilégiée
1. Continuité nationale et renforcement du cadre collectif	Fragilisation du cadre collectif	Culture commune comme cadre préexistant	Renforcement du cadre commun et convergence
2. Coconstruction interculturelle du cadre commun	Déficit de réciprocité	Réciprocité	Coconstruction du cadre commun
3. Reconnaissance, égalité et pluralisme	Risque d'assimilation	Égalité des droits	Protection des droits et participation inclusive
4. Gouvernance et capacités institutionnelles	Écart entre les objectifs et leur mise en œuvre	Capacité institutionnelle	Action publique coordonnée et intégration effective
5. Réalités autochtones et justice historique	Invisibilisation historique	Reconnaissance des nations autochtones	Justice historique, linguistique et réconciliation

Partis politiques et familles discursives : les proximités

Parti	Famille présentant la plus grande proximité	Rapprochements
CAQ	Continuité nationale et renforcement du cadre collectif	Nation, continuité, cadre collectif, culture commune
PQ	Continuité nationale et renforcement du cadre collectif	Français, institutions, continuité nationale, francisation
PLQ	Coconstruction interculturelle du cadre commun	Réciprocité, participation, vivre-ensemble, continuité de l'interculturalisme
QS	Reconnaissance, égalité et pluralisme	Égalité, pluralisme, participation, relations interculturelles
—	Gouvernance et capacités institutionnelles	Peu d'équivalent partisan direct
—	Réalités autochtones et justice historique	Aucun équivalent partisan direct clairement établi dans le corpus analysé

Conclusion

- L’interculturalisme ne disparaît pas et n’est pas remplacé
- Nouvelle hiérarchie des principes
- L’interculturalisme demeure une composante du modèle québécois d’intégration :
  - N’occupe plus le même statut structurant